

PLAN D'ENTREPRISE 2011 DE TDDC - PRÉFACE



Technologies du développement durable Canada (TDDC) a été créée par le gouvernement du Canada pour servir de principal catalyseur dans la construction d'une infrastructure technologique du développement durable au Canada. Initialement dotée d'un investissement d'un peu moins de 7 millions \$ en 2002, TDDC a pu augmenter sa contribution annuelle aux concepteurs de technologies jusqu'à 97,5 millions \$ en 2009. La Fondation dispose aujourd'hui d'un portefeuille diversifié comprenant environ 200 projets dans l'ensemble du Canada, dont la valeur totale se chiffre à 1,7 milliard \$. Ces projets apportent des solutions pour chaque grand secteur économique du Canada.

TDDC rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles. Environnement Canada et Industrie Canada sont les autres principaux ministères qui collaborent au travail de la Fondation. Par conséquent, *la Fondation appuie les objectifs en matière de politiques de ces ministères. Certains de ces objectifs seront examinés dans les sections suivantes. Le Plan d'entreprise 2011 de TDDC proposera une analyse plus détaillée.*

« Le fait de pouvoir compter sur un organisme comme TDDC, qui s'efforce d'aider à commercialiser les solutions de technologies propres canadiennes, constitue un atout essentiel pour le Canada à titre de leader concurrentiel du marché mondial des technologies propres. »

John Saabas

Président, Pratt & Whitney Canada



1 *Faire du Canada une superpuissance de l'énergie propre*

Le gouvernement canadien imagine le Canada comme une superpuissance de l'énergie propre. TDDC constitue une partie importante de cet objectif. Près de 80 pour cent des projets financés par TDDC appuient la mise au point de technologies transformatrices qui contribueront à un approvisionnement énergétique plus propre et plus diversifié au Canada. Il s'agit, par exemple, de technologies pour la production plus propre de sources d'énergie traditionnelles, comme les combustibles fossiles provenant des sables bitumineux, ainsi que de nouvelles sources d'énergie propre, comme les biocarburants, les sources d'énergie renouvelable et les déchets transformés en énergie. De plus, le Fonds de biocarburants ProGen (FBPG) est entièrement consacré à la démonstration d'installations de biocarburants à grande échelle, premières du genre, qui préparent le terrain pour la prochaine génération de carburants renouvelables au Canada.

Au 30 juin 2010, les investissements de TDDC dans ces technologies égalaient tous les placements de capital de risque du secteur privé dans l'énergie propre au Canada. Afin de profiter de sa part des possibilités mondiales au chapitre des technologies propres, créant ainsi des emplois et favorisant la prospérité des Canadiens, le Canada doit continuer d'appuyer la commercialisation des technologies propres au moyen d'une recapitalisation du Fonds Technologies du DD^{MC}.

2 Utiliser efficacement les fonds publics

À titre d'organisme financé par l'État, TDDC doit rendre compte au gouvernement et à la population du Canada. TDDC est soumise à une vérification et à une évaluation complètes afin de veiller à ce que le gouvernement canadien obtienne un rendement optimal de son investissement dans cette Fondation. En vertu de l'entente de financement, TDDC doit remettre chaque année au gouvernement fédéral un plan d'entreprise résumant les actions prises au cours de l'année par la Fondation pour faire progresser la mise au point, la démonstration et la diffusion de projets novateurs canadiens en matière de développement durable. Le plan doit également souligner les actions prévues pour l'année suivante. Le *Plan d'entreprise 2011 de TDDC*, dont le présent document constitue une préface, permet à la Fondation de s'acquitter de cette obligation.

TDDC optimise la valeur de son financement public en mettant à profit l'investissement du secteur privé pour plus que tripler les fonds disponibles pour les projets admissibles. Jusqu'à ce jour, TDDC a placé 478 millions \$ de fonds publics dans un portefeuille de projets de plus de 1,7 milliard \$, dans lesquels des partenaires tiers ont investi près de 1,2 milliard \$. Pour chaque dollar que le gouvernement du Canada a investi par l'intermédiaire de TDDC, d'autres partenaires ont versé 2,43 \$. Les technologies qui sont prêtes à être commercialisées ont reçu un financement complémentaire considérable du secteur privé, grâce aux activités de TDDC. Les fonds publics sont ainsi doublés; en effet, 43 projets, dans lesquels TDDC a investi 130 millions \$, ont attiré au cours des quatre dernières années un financement complémentaire de 1,3 milliard \$ provenant de toutes les catégories d'actifs, pas seulement du capital de risque, multipliant par dix la contribution de TDDC. Ce type de financement est reconnu mondialement comme étant le meilleur qui soit pour des organismes comme TDDC.

3 Générer des avantages économiques et environnementaux réels au moyen du financement public

L'investissement dont profite TDDC crée de nombreux avantages pour le Canada et les Canadiens. Au chapitre des répercussions environnementales, TDDC investit dans un grand nombre de projets qui comportent plus d'un avantage pour l'environnement. Quarante-huit pour cent des projets de TDDC offrent deux avantages indirects ou plus. Ainsi, 90 pour cent de tous les projets de TDDC ont des répercussions positives sur les changements climatiques, et 78 pour cent d'entre eux contribuent à la pureté de l'air.

L'investissement dans les technologies de développement durable procure également des avantages économiques, comme la création d'emplois et l'exportation de technologies. Une étude des Nations-Unies menée dans le cadre de la Sustainable Energy Finance Initiative (SEFI) montre que les programmes environnementaux peuvent générer de trois à quatre fois plus d'emplois par dollar que des baisses d'impôts.¹ Le portefeuille de projets de technologies propres de TDDC propose des solutions dont peuvent bénéficier tous les principaux secteurs de l'économie canadienne.



4 Veiller à la compétitivité du secteur des ressources naturelles du Canada

Un investissement dans une infrastructure de technologies du développement durable contribuera à conserver le caractère dynamique, innovateur et concurrentiel des secteurs des ressources naturelles du Canada, y compris la foresterie, les mines, le pétrole et le gaz naturel. TDDC appuie actuellement des solutions de technologie propre qui ouvre la voie à de nouvelles possibilités pour les secteurs des ressources traditionnelles. Par exemple, la production des sables bitumineux profitera d'une consommation d'énergie et d'eau plus faible pour l'extraction et le raffinage du bitume. Les biocarburants de la prochaine génération ainsi que l'énergie tirée de la biomasse offriront de nouveaux marchés pour l'industrie forestière et agricole. En contribuant à la mise en place de procédés durables pour l'environnement, l'investissement dans les technologies propres améliore également la compétitivité globale de telles industries et augmente l'accès aux marchés mondiaux vitaux, de même que la compétitivité au sein de ces derniers, qui exigent eux-mêmes des produits plus verts.

5 Commercialiser des projets novateurs canadiens et obtenir des résultats tangibles

TDDC fait le pont entre le laboratoire et le marché. La Fondation, qui se situe entre les phases de recherche et de commercialisation dans la chaîne d'innovation, aide les innovateurs à entreprendre la démonstration cruciale de leurs technologies propres dans le monde réel afin d'attirer un financement complémentaire et de réussir la mise en marché de celles-ci.

Grâce au rôle important qu'elle joue dans le créneau de l'investissement dans les technologies propres ainsi qu'à son habilité à choisir des entreprises en démarrage dont les technologies n'ont pas encore généré de revenus, TDDC est devenue le « bailleur de fonds de premier recours ». La Fondation donne une impulsion aux entreprises de technologies propres qui quittent la phase de recherche pour élaborer leur propre proposition de valeur et offrir en cours de route au secteur privé un flux d'affaires de qualité. La position de TDDC dans la chaîne d'innovation est unique parmi les différents programmes du gouvernement fédéral (même s'il y a des chevauchements), et le domaine d'intérêt particulier de la Fondation tout comme les résultats tangibles produits sont tout sauf négligeables.

TDDC table sur un investissement précoce essentiel dans l'innovation, par les ministères et organismes fédéraux, tels qu'Industrie Canada pour le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), RNCan pour le Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Conseil national de recherches Canada (CNRC). À mesure que le gouvernement fédéral augmente son financement à la recherche et à l'innovation scientifiques, le rôle de TDDC qui constitue à jeter un pont entre l'innovation et la commercialisation devient plus crucial. À la fin du mois d'août 2010, les entreprises financées par TDDC avaient bénéficié de 49 pour cent de l'ensemble des investissements en capital de risque dans le secteur énergétique et environnemental au Canada.

6 Faire profiter toutes les régions du Canada

TDDC finance des projets qui englobent la plupart des principaux secteurs de l'économie dans toutes les provinces. Son financement se compare à la portion du PIB de chaque province, reposant sur les forces et les possibilités de celle-ci et contribuant à l'innovation et à l'investissement dans les technologies propres d'un bout à l'autre du pays.

Au cours du deuxième trimestre de 2010, TDDC a ouvert son troisième bureau satellite à Montréal, après celui de Toronto et de Vancouver. La Fondation est ainsi représentée dans l'ensemble du pays, favorisant une meilleure connaissance et une plus grande compréhension de sa mission grâce à un rayonnement local accru auprès de nombreux intervenants régionaux clés.

¹ Why Clean Energy Public Investment Makes Economic Sense: the Evidence Base (2009) par la SEF Alliance, <http://www.sdsc.ca/uploads/documents/en/UNEP%20SEF%20Alliance%20Report.pdf>; p. 12.



7 Établir de solides relations avec tous les ordres de gouvernement et avec l'industrie

La durabilité intéresse toutes les régions et requiert la participation de tous les ordres de gouvernement. TDDC collabore ainsi avec toutes ces administrations publiques pour commercialiser des technologies propres. Au cours des dernières années, TDDC a servi de modèle à plusieurs provinces, les consultant et les conseillant sur les investissements dans les technologies propres.

Dans un effort pour assurer un cofinancement des projets financés par TDDC, la Fondation a ratifié un protocole d'entente avec plusieurs gouvernements provinciaux et certaines entreprises canadiennes. Ces partenariats ont permis à TDDC d'établir un dialogue sur les tendances et les occasions qui se dessinent pour les technologies propres et de partager certaines de ses meilleures pratiques en matière de financement et de soutien de la commercialisation des technologies propres. À l'échelle locale, TDDC a signé plusieurs ententes de projet avec les administrations municipales et des investisseurs du secteur privé pour collaborer à des projets à l'étape de démonstration.

8 Harmoniser nos politiques avec celles de nos principaux partenaires commerciaux

Les États-Unis sont le principal partenaire commercial du Canada. En 2009, 73 pour cent des exportations canadiennes étaient destinées aux États-Unis et les importations canadiennes ce pays se chiffraient à 63 pour cent.² La réglementation et les lois adoptées par le gouvernement fédéral américain et celui des États ont des répercussions importantes sur des secteurs clés de l'économie canadienne, comme la foresterie, la fabrication ainsi que le pétrole et le gaz naturel. À cet effet, le gouvernement canadien a entrepris de mettre en place des politiques qui s'harmonisent avec celles du gouvernement fédéral américain, tout particulièrement dans le cas de projets intersectoriels fondamentaux, comme le développement de l'énergie propre.

TDDC, qui reconnaît l'importance des États-Unis dans le succès des technologies canadiennes de développement durable, surveille étroitement les politiques américaines afin de veiller à ce que les entreprises qu'elle finance comprennent bien les occasions offertes par ces politiques américaines et en tirent profit. Ces occasions sont celles qui permettent, par exemple, d'attirer un financement ainsi que d'accéder aux marchés émergents. En 2009, l'investissement direct étranger au Canada s'établissait à 30 pour cent pour tous les secteurs. Dans le cas des entreprises du portefeuille de TDDC, il se chiffrait à 45 pour cent, dont 50 pour cent provenait de groupes californiens (surtout dans Silicon Valley). Ainsi, le dialogue sur l'énergie propre que les États-Unis et le Canada ont engagé, et auquel a participé TDDC, offrira vraisemblablement beaucoup de possibilités aux entreprises financées par la Fondation.

L'évolution de la politique américaine portant sur les biocarburants se compare à celle de la politique canadienne. En conséquence, les investisseurs américains manifestent un plus grand intérêt à l'égard des projets de biocarburants canadiens. Ce financement contribuera à renforcer la compétitivité du Canada à mesure que les technologies arriveront à maturité.



10 Résoudre les problèmes de changements climatiques

Le gouvernement fédéral s'est engagé à réduire les émissions de GES du Canada de 17 pour cent sous les niveaux de 2006 d'ici 2020.³ TDDC contribue actuellement à commercialiser les technologies qui aideront le Canada à réaliser cet objectif important. Quarante-vingt-dix pour cent de tous les projets de TDDC retirent un avantage sur le plan des changements climatiques. La réduction annuelle des émissions de GES attribuable aux 183 projets (en décembre 2009) qui ont reçu un financement de TDDC devrait se situer entre 7 et 17 mégatonnes en 2015.⁴ Les réductions profiteront à tous les Canadiens, car elles contribueront à augmenter l'efficacité et la compétitivité de l'industrie canadienne.



9 Appuyer diverses initiatives gouvernementales et des secteurs commerciaux

Étant donné que TDDC finance des technologies qui seront mises en œuvre dans tous les principaux secteurs économiques du pays, la Fondation appuie d'emblée plusieurs autres programmes gouvernementaux. Par exemple, le Fonds de biocarburants ProGen finance des programmes visant à développer des économies rurales et à créer des flux de rentrées pour les secteurs agricole et forestier. Plusieurs projets de TDDC sont axés sur des technologies de transformation des déchets en énergie et de traitement des eaux usées afin d'aider les administrations municipales et régionales à atteindre leurs objectifs en matière de gestion des déchets. Les technologies d'énergie tirée de la biomasse, d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable sont applicables aux régions éloignées et peuvent être adoptées par les communautés du Nord. Le financement de TDDC dans les technologies d'assainissement de l'eau appuie les initiatives provinciales qui ont pour but d'assurer la qualité de l'eau potable. De plus, les projets financés par TDDC permettent de développer des technologies pour des domaines en émergence, comme les matériaux de pointe et la nanotechnologie.

TDDC travaille en étroite collaboration avec des décideurs à la mise au point de technologies du développement durable, consultant plusieurs ministères et participant régulièrement à des réunions et à des groupes de travail intergouvernementaux. En raison de cette interaction, un grand nombre de ministères attachent de plus en plus d'importance à la chaîne d'innovation et s'intéressent davantage à la commercialisation, imitant le modèle de TDDC. TDDC fait bénéficier de son expertise des groupes de travail nationaux clés sur le développement durable, tels que la NRTEE et la Table ronde sur le développement durable du secteur de l'énergie. Au cours des douze derniers mois, TDDC a comparu devant le Comité sénatorial permanent de l'Énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, ainsi que devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

2 <http://www40.statcan.gc.ca/102/cst01/gblec02a-fra.htm>

3 <http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=714D9AAE-1&news=EAF552A3-D287-4AC0-ACB8-A6FEA697ACD6>

4 Cette estimation est mise à jour annuellement. Pour pallier l'incertitude des prévisions, TDDC applique un facteur d'actualisation entre 80 % et 93,5 % à chaque projet.

1. À PROPOS DU FONDS

Technologies du développement durable Canada (ci-après appelée TDDC ou la Fondation) a été créée par le gouvernement du Canada pour servir de principal catalyseur dans la construction d'une infrastructure technologique du développement durable au Canada. Les étapes du développement et de la démonstration des technologies sont souvent caractérisées par une insuffisance de financement. Obtenir un financement peut alors être difficile en raison des risques financiers et commerciaux liés à la nature même des technologies qui n'ont pas été éprouvées. TDDC contribue à combler ce manque en administrant deux fonds d'une valeur de 1,05 milliard \$.

D'une valeur de 550 millions \$, le Fonds Technologies du DD^{MC} a pour objectif de soutenir le développement et la démonstration précommerciale de solutions de technologies propres. Le Fonds a été mis en place en 2001 dans le but d'investir un total de 350 millions \$ dans des projets portant sur les changements climatiques et la pureté de l'air (ce total est maintenant de 400 millions \$).⁵ En 2005, il a reçu 200 millions \$ additionnels pour financer des technologies qui visent à résoudre des problèmes liés à la propreté de l'eau et à la salubrité des sols (ce montant a été réduit à 150 millions \$ en 2010). Le second Fonds, d'une valeur de 500 millions \$, le Fonds de biocarburants ProGen^{MC} (FBPG), vise à soutenir la création d'installations de démonstration à grande échelle, première du genre, qui produiront les carburants renouvelables et les coproduits de la prochaine génération au Canada.⁶ Le mandat, la gouvernance, le fonctionnement, les exigences en matière de rendement et la responsabilité de la Fondation sont définis dans des ententes de financement signées par la Fondation et les ministres de Ressources naturelles Canada et d'Environnement Canada. À ce titre, la Fondation consacre ses efforts à appuyer les objectifs plus généraux de ces ministères en matière de politique. Ces objectifs comprennent les suivants :

- développer l'énergie propre;
- veiller à l'efficacité et à l'efficience des programmes financés par les deniers publics;

- générer des avantages économiques et environnementaux réels au moyen de programmes financés par l'État;
- veiller à la compétitivité du secteur des ressources naturelles;
- réduire l'empreinte négative sur l'environnement;
- procurer des avantages à toutes les régions du Canada;
- collaborer avec tous les ordres de gouvernement et avec l'industrie;
- harmoniser nos politiques avec celles des États-Unis, surtout au chapitre du développement de l'énergie propre;
- appuyer diverses initiatives gouvernementales et des secteurs commerciaux;
- commercialiser des projets novateurs canadiens.

En vertu des ententes de financement, la Fondation doit « remettre chaque année au ministre un plan d'entreprise ainsi qu'un résumé du plan d'entreprise ». Le *Plan d'entreprise 2011 de TDDC*, dont le présent rapport constitue un résumé, permet à la Fondation de s'acquitter de cette obligation.

2. EXIGENCES EN MATIÈRE DE RENDEMENT

La Fondation rend compte de ses responsabilités au moyen d'un cadre de rendement et d'évaluation appelé modèle logique d'évaluation, illustré en pages 20 à 23 de ce rapport. Ce modèle est conçu dans le but de mesurer les progrès accomplis par la Fondation pour atteindre ses principaux objectifs, qui s'inscrivent dans sa mission globale à laquelle se greffent les trois objectifs complémentaires énoncés plus bas, en déterminant les activités d'exploitation et en évaluant les résultats. Les trois objectifs complémentaires sont les suivants :

- a) mettre au point de nouvelles technologies du développement durable axées sur les changements climatiques, la pureté de l'air, la propreté de l'eau et la salubrité des sols afin de progresser vers un développement durable, et en faire la démonstration;
- b) promouvoir et encourager la collaboration et le partenariat innovateurs entre diverses personnes des secteurs privé, universitaire et sans but lucratif afin de canaliser et de renforcer la capacité canadienne de mettre au point des technologies du développement durable axées sur les changements climatiques, la pureté de l'air, la propreté de l'eau et la salubrité des sols, et d'en faire la démonstration;
- c) veiller à la diffusion rapide des nouvelles technologies du développement durable dans des secteurs pertinents du marché à l'échelle du Canada.

⁵ Il y a lieu de noter qu'en juin 2010, TDDC a été autorisée par le Conseil du Trésor à augmenter son financement des technologies axées sur les changements climatiques et la pureté de l'air, de 350 millions \$ à 400 millions \$ et de réduire celui affecté aux technologies portant sur la propreté de l'eau et la salubrité des sols, de 200 millions \$ à 150 millions \$. Cette réaffectation des fonds a été faite à l'initiative de TDDC en réponse à une demande importante du marché pour que TDDC finance des technologies qui portent sur des technologies qui proposent des solutions aux changements climatiques et aux problèmes de pureté de l'air.

⁶ Selon le FBPG, les carburants renouvelables signifient une solution de rechange à l'essence, au diesel ou au mazout domestique, tiré de la biomasse. La prochaine génération de carburants renouvelables désigne tous les carburants renouvelables provenant d'une voie de production qui n'est pas commercialisée à vaste échelle. Pour plus de clarté, on fait ainsi référence aux (i) matières premières renouvelables et non traditionnelles comme des matières lignocellulosiques (y compris les graminées à croissance rapide, les déchets agricoles et la biomasse forestière); et aux (ii) techniques de conversion non conventionnelles.

3. CONFORMITÉ, VÉRIFICATION ET ÉVALUATION

Dans le cadre de ses obligations en matière de transparence et de responsabilisation, la Fondation doit entreprendre plusieurs activités d'évaluation et de vérification qui sont stipulées dans les ententes de financement. Certaines doivent se tenir à des moments précis, et d'autres ont été ajoutées à la discrétion de RNCAN. Dans le cas du Fonds Technologies du DD, voici les activités qui ont eu lieu à ce jour :

- 2005 – vérification de la conformité (RNCAN)
- 2006 – vérification du rendement par la Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD), qui relève du Bureau du vérificateur général (BVG)
- 2006 – première évaluation intermédiaire (en vertu de l'entente de financement)
- 2009 – deuxième évaluation intermédiaire (en vertu de l'entente de financement)
- 2009 – analyse coûts-avantages (dans le cadre de l'évaluation intermédiaire)
- 2010 – vérification de l'optimisation des ressources par RNCAN, prévue pour se terminer en octobre 2010

L'entente de financement en vertu de laquelle le FBPG a été créé prévoit des vérifications de la conformité et du rendement ainsi que des évaluations provisoires dont les échéances sont 2012, 2017 et 2022. À ce jour, le Fonds a collaboré de fait à la vérification de la Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto par le CEDD en 2009 et fera de même en 2010.

Chaque année, en fonction de ses exigences, la Fondation soumet au Parlement un rapport annuel et un supplément au rapport annuel, ainsi qu'un plan d'entreprise dont le présent rapport constitue la version de 2011.

4. MESURES ET RÉSULTATS – FONDS TECHNOLOGIES DU DD

Selon le modèle logique d'évaluation du Fonds Technologies du DD, les actions entreprises par ce Fonds peuvent se répartir en neuf secteurs d'activité dont chacun se rapporte à un objectif principal de la Fondation ou plus. Les sections suivantes permettront d'évaluer les actions entreprises par la Fondation entre le 1^{er} juillet 2009 et le 30 juin 2010 (la période de rapport) dans chacun de ces secteurs d'activité.

4.1. Protection de l'investissement de TDDC

Afin de réaliser son mandat et d'utiliser judicieusement les deniers publics, TDDC doit d'abord s'assurer qu'elle investit dans de bonnes technologies qui jouissent d'une bonne gestion et qui profitent de bonnes conditions. À cette fin, elle suit généralement plusieurs processus ou mécanismes, comme suit :

1. processus et calendrier;
2. critères de sélection de projets;
3. intégrer le financement avec celui du secteur financier.

Chacun de ces objectifs sera examiné dans les trois sections suivantes.

4.1.1. Processus et calendrier

TDDC a effectué deux cycles de financement entre le 1^{er} juillet 2009 et le 30 juin 2010. Au cours de cette période, le financement de 34 projets a été approuvé pour un total de 100 millions \$. Entre 2002 et la fin de 2010, TDDC aura lancé 18 cycles d'appels de demande de financement dont 17 auront été soumis à l'approbation du Conseil à la fin de 2010.

Afin de veiller à ce que le processus de demande soit aussi efficace que possible, TDDC travaille continuellement avec les candidats pour les aider à bien le comprendre. À la suite de ces efforts, TDDC a remarqué une augmentation des taux de succès de la phase I – DI, qui sont passés de trois pour cent en 2002 à 19 pour cent en 2010. Un constat semblable a été fait dans le cas des propositions de la phase II pour la même période, les taux passant alors de 30 pour cent à 47 pour cent.

En 2009-2010, la Fondation a mené une analyse complète des projets de son portefeuille afin de déterminer ceux qui ne pouvaient pas être poursuivis contrairement à ce qu'avait indiqué initialement le promoteur du projet. Selon TDDC, 12 projets ne pouvaient pas passer à l'étape contractuelle, en raison principalement d'une incapacité d'obtenir le financement restant ou de changements à la composition du consortium. La Fondation a ainsi pu réaffecter 34 millions \$ à de futurs projets.

Dans le cadre du Fonds Technologies du DD, il y aura encore deux appels de DI par année. Les fonds disponibles permettent à TDDC de procéder à deux financements au cours des douze prochains mois, en novembre 2010 et en juin 2011; une capitalisation qui devrait être accordée assurerait un autre financement en novembre 2011 et par la suite.

4.1.2. Critères de sélection de projets

La sélection des projets est un processus concurrentiel qui se fonde sur les trois critères généraux suivants : le rendement des technologies, les possibilités commerciales et les avantages pour l'environnement. Les évaluations internes de TDDC sont complétées par des experts sectoriels formés aux processus de la Fondation pour appliquer des normes élevées et produire des évaluations objectives. En 2010, TDDC a consolidé ces ressources en donnant plusieurs webinaires de perfectionnement à ses examinateurs nouveaux et existants, pour

les former quant au processus de demande lié au Fonds Technologies du DD, aux critères de sélection de TDDC et aux meilleures pratiques. La Fondation reste continuellement en communication avec des experts sectoriels.

La Fondation continuera de sélectionner les projets conformément aux critères établis, en recourant à des experts des secteurs formés aux processus de la Fondation pour appliquer des normes élevées et produire des évaluations objectives. Elle restera constamment au courant des besoins de l'industrie et veillera à ce que son équipe d'experts soient bien informés et capables d'évaluer la gamme sans cesse croissante des technologies qui seront soumises à TDDC. De plus, elle poursuivra ses efforts pour attirer les examinateurs experts les plus qualifiés dans les secteurs technologiques appropriés.

4.1.3. Intégrer le financement avec celui du secteur financier

Afin d'augmenter au maximum le nombre de projets qui ont droit à un financement de TDDC et d'encourager une adoption plus rapide des technologies de développement durable sur le marché, la Fondation plafonne le pourcentage du financement accordé à un projet. L'objectif général consiste à obtenir des investissements d'autres sources de sorte que le Fonds Technologies du DD ne finance en moyenne pas plus de 33 pour cent du portefeuille total de projets admissibles. Le reste du financement provient de l'entreprise bénéficiaire, de l'industrie, des partenaires des consortiums, des entrepreneurs et des programmes gouvernementaux.

TDDC continue d'afficher un succès mesurable pour ce qui est du financement supplémentaire en persuadant l'industrie privée d'investir dans les 195 projets à ce jour. Du financement total de près de 1,7 milliard \$ consenti à ce jour, 478 millions \$ (ou 29 pour cent du financement des projets) ont été accordés par TDDC et près de 1,2 milliard \$ (ou 71 pour cent du financement des projets) l'a été par d'autres bailleurs de fonds. Il importe de noter que 84 pour cent du financement complémentaire provient du secteur privé, confirmant que l'industrie considère ces technologies comme de bonnes possibilités d'investissement.

TDDC continuera d'encourager les organismes financiers du secteur privé, ainsi que les représentants des programmes gouvernementaux provinciaux et fédéraux et les investisseurs stratégiques, à financer les projets des consortiums qui soumettent des demandes. Elle y parviendra en partie en informant constamment les investisseurs des avantages que présentent pour eux les technologies propres.

4.2. Financement de projets

Les trois premières ententes de financement précisent que la Fondation doit attribuer 350 millions \$ à des projets qui répondent aux objectifs du Fonds Technologies du DD liés aux changements climatiques et à la pureté de l'air (ce montant a été porté à 400 millions \$ en 2010). Quatre-vingts pour cent de ces projets étaient surtout axés sur les changements climatiques et vingt pour cent l'étaient principalement sur la pureté de l'air. Ces objectifs ont été dépassés. Quatre-vingt-dix pour cent de tous les projets financés par la Fondation comportent des avantages par rapport aux problèmes des changements climatiques et soixante-dix-huit, par rapport à la pureté de l'air.

En 2005, la Fondation a reçu 200 millions \$ additionnels et a élargi son mandat pour inclure des technologies qui visent à résoudre des problèmes liés à la propreté de l'eau et à la salubrité des sols (ce montant a été réduit à 150 millions \$ en 2010). La collaboration de TDDC avec l'industrie a permis à 53 projets liés à la propreté de l'eau ou la salubrité de sols d'être approuvés pour un financement total de 110 millions \$. De ce nombre, 16 projets ont reçu un financement de 39 millions \$ entre le 1^{er} juillet 2009 et le 30 juin 2010. Actuellement, 42 pour cent des projets du Fonds Technologies du DD font la démonstration de leurs avantages sur la propreté de l'eau ou la salubrité des sols.

TDDC est en voie de distribuer les 50 millions \$ alloués aux projets qui contribuent à produire des combustibles fossiles plus propres, conformément aux exigences de l'entente de financement trois, et pourraient même dépasser ce montant. De plus, elle étudie actuellement la possibilité de financer plusieurs projets qui, s'ils sont approuvés, lui permettraient d'atteindre le montant cible de 50 millions \$ alloué aux technologies de l'hydrogène.

Même si les cibles d'affectation des fonds privilégient les avantages principaux des projets approuvés, le financement est accordé préférablement aux projets qui présentent de nombreux avantages pour l'environnement. Au 30 juin 2010, 88 pour cent des projets de TDDC offraient deux avantages indirects ou plus.

TDDC continuera de faire le suivi des fonds alloués afin de maintenir l'équilibre du portefeuille décrit ci-dessus. Pour les douze prochains mois, la Fondation a établi les priorités technologiques suivantes qui seront soulignées dans l'appel de DI de l'automne 2010 :

1. atténuer les répercussions environnementales associées au secteur des ressources naturelles du Canada, y compris l'exploitation minière écologique, des combustibles fossiles plus propres et la foresterie;
2. favoriser une production énergétique plus propre;

3. améliorer l'efficacité énergétique des procédés relatifs à l'environnement bâti, aux transports et à l'exploitation industrielle;
4. améliorer l'efficacité des plus grands consommateurs d'eau et traiter les aspects les plus sensibles de la contamination des points d'eau;
5. accroître le rendement des cultures agricoles et améliorer la résistance de celles-ci aux différentes températures et à la sécheresse;
6. réduire les changements dans l'utilisation du sol et la perte de la biodiversité.

4.3. Attirer les capitaux du secteur privé dans les technologies du portefeuille de TDDC

Le financement du secteur privé joue un rôle déterminant dans la commercialisation des technologies propres émergentes. L'investissement pendant l'étape de la commercialisation est essentiel pour favoriser une croissance élevée des entreprises axées sur l'innovation. À la lumière de ce constat, TDDC appuie depuis 2005 un nombre croissant d'entreprises adultes de son portefeuille dans ce secteur. La Fondation a lancé officiellement le programme de financement complémentaire qui vise à garantir un financement aux entreprises du portefeuille de TDDC dans le but de les aider à commercialiser leurs technologies, une fois leur association avec TDDC terminée.

Cette initiative se veut une « stratégie de sortie » pour les entreprises du portefeuille afin de passer le témoin au secteur privé et de donner ainsi à la technologie dans laquelle le secteur public a investi une meilleure chance d'être commercialisée et d'en maximiser les avantages. Cette démarche a connu des résultats positifs : au cours des quatre dernières années, 43 entreprises du portefeuille de TDDC, qui ont reçu 130 millions \$ de la Fondation, ont réussi à obtenir un financement complémentaire de 1,3 milliard \$.

En outre, la Fondation a signé un protocole d'entente avec des gouvernements provinciaux et certaines sociétés canadiennes. Ces partenariats permettront à TDDC de partager certaines de ses meilleures pratiques en matière de financement et de soutien de la commercialisation de technologies propres, de même que d'établir un dialogue sur les tendances qui caractérisent ces dernières et les occasions qui se présentent. Pendant la période de rapport, les entreprises financées par TDDC ont reçu plus de 60 millions \$ des provinces comparativement à 37 millions \$ pour la période de rapport précédente. De plus, à la suite d'un protocole d'entente signé avec EnCana Corporation, TDDC en a ratifié un autre avec Cenovus Energy qui améliorera les initiatives de la Fondation en matière de développement de l'énergie propre. Jusqu'à maintenant, grâce à ces initiatives, environ 9,5 millions \$ ont été investis dans les entreprises de technologies propres.

TDDC continuera son travail d'éducation de la communauté financière quant aux possibilités économiques que présente le secteur des technologies propres. Les mesures précises qui ont été ou devraient être prises sont les suivantes :

1. Organiser et préparer le deuxième Sommet de TDDC sur les technologies propres, qui est prévu pour octobre 2011.
2. Dix allocutions destinées à la communauté des investisseurs.
3. Journée des investisseurs TDDC-TSX de septembre 2010.
4. L'événement Capital Connection prévu pour Montréal et Vancouver en novembre 2010.
5. TDDC sera l'hôte du premier sommet canadien sur les technologies propres en décembre 2010.

4.4. Créer des consortiums de mise en marché

TDDC aide les candidats à étayer leurs propositions de valeur en cherchant d'autres partenaires de consortium, surtout des utilisateurs finaux de technologie, ainsi que des intervenants de l'industrie, de la communauté financière, des universités, des organismes à but non lucratif et des gouvernements fédéral et provinciaux. Ces partenaires apportent une diversité de compétences et de connaissances spécialisées ainsi qu'une expérience très recherchée, et peuvent même accorder un financement additionnel aux projets pour compléter les efforts de la Fondation.

Le portefeuille d'entreprises de TDDC compte environ 700 organismes qui participent directement aux 195 projets financés actuellement par la Fondation (au 30 juin 2010). En formant des partenariats parmi ces organismes, TDDC permet de créer une masse critique d'intervenants au Canada qui peuvent contribuer à la démonstration et à la diffusion de projets novateurs canadiens, favorisant ainsi la productivité et la compétitivité du pays.

TDDC continuera d'intégrer la création de consortiums de mise en marché dans toutes ses activités primaires. Elle continuera également d'assurer des services à valeur ajoutée pour former et renforcer des consortiums ainsi que pour augmenter les chances de mise en marché des technologies.

4.5. Trouver des solutions aux obstacles à l'adoption de technologies

La diffusion et la démonstration de technologies novatrices sont confrontées à de nombreux obstacles : économiques, technologiques et réglementaires pour n'en nommer que quelques-uns. TDDC travaille avec plusieurs intervenants pour définir ces obstacles et trouver des moyens de les vaincre. Un de ces moyens est l'Analyse d'investissement du DD^{MC} qui comprend une série d'études portant sur les facteurs économiques et technologiques ayant des répercussions sur la diffusion des technologies du développement durable au Canada. (L'Analyse d'investissement du DD sera examinée plus en détail ci-dessous.)

TDDC a participé à plusieurs autres activités qui ont permis de trouver des solutions aux obstacles liés à la commercialisation, comme la journée des chefs de la direction de TDDC à l'automne 2009. Les 50 cadres de l'industrie des technologies propres présents au forum ont examiné les problèmes de financement du secteur privé ainsi que l'aide gouvernementale pour accéder aux marchés de l'exportation. Cette journée s'est tenue parallèlement au Sommet de TDDC sur les technologies propres, dont la section suivante traitera en détail.

La Fondation a publié au cours du premier semestre de 2010 son rapport sur la croissance et la mise en marché des technologies propres intitulé *SDTC Cleantech Growth & Go-to-Market Report* de l'année. Cette étude d'envergure nationale analyse le paysage des technologies propres canadiennes, définit des modèles et détermine les meilleures pratiques de commercialisation.

Au cours de la prochaine année, TDDC prévoit continuer de lancer des initiatives axées sur des solutions aux obstacles à l'accès à la mise en marché, y compris la journée des chefs de la direction de 2010, ainsi que d'y participer. Elle prévoit aussi accueillir le Sommet de TDDC sur les technologies propres de 2011. La Fondation poursuivra son travail avec les partenaires afin de tirer parti de l'étude de 2010 et d'évaluer les voies menant aux marchés mondiaux pour les technologies de développement durable canadiennes de même que les courbes de coût de la réduction des émissions de carbone pour le Canada.

4.6. Ateliers et activités de sensibilisation

TDDC a organisé, entre le 1^{er} juin 2009 et le 30 juin 2010, plusieurs ateliers et webinaires, dont le Sommet de TDDC sur les technologies propres de 2009 qui a réuni plus de 250 entrepreneurs, chefs de la direction, investisseurs en capital de risque, spécialistes des services de banque d'investissement, ainsi que représentants d'administrations publiques nationales et internationales. Le Sommet était centré sur les avantages que les technologies propres peuvent offrir à l'économie canadienne et les participants ont examiné des politiques et des idées qui pourraient accélérer ces possibilités. Il a été très bien reçu et TDDC planifie actuellement un deuxième sommet pour la fin de 2011.

TDDC a également participé et fait des exposés à plusieurs conférences en 2009. La Fondation a accepté des invitations à prendre la parole à 36 événements, y compris à la conférence Globe 2010 de Vancouver et au Cleantech Forum de San Francisco. TDDC invite souvent les entreprises de son portefeuille à participer en qualité d'exposants à ces événements importants. La marque des technologies propres canadiennes s'en trouve ainsi renforcée; de plus, les entreprises financées par TDDC augmentent leur visibilité, améliorant du coup leur chance de commercialiser leurs technologies.

TDDC continue d'entretenir ses relations avec différents ministères du gouvernement fédéral. À cette fin, des réunions se tiennent chaque mois avec des représentants de nombreux ministères pour discuter des développements en matière de technologies propres. Pendant la période de rapport, la Fondation a tenu environ 175 réunions avec des ministres, des sous-ministres et d'autres hauts fonctionnaires afin de mieux faire connaître les initiatives de TDDC. De plus, par ses connaissances pertinentes, TDDC a contribué à un certain nombre d'initiatives stratégiques nationales.

Au cours du deuxième trimestre de 2010, TDDC a ouvert son troisième bureau satellite à Montréal, après celui de Toronto et de Vancouver. La Fondation est ainsi représentée dans l'ensemble du pays, favorisant une meilleure connaissance et une plus grande compréhension de sa mission grâce à un rayonnement local accru auprès de nombreux intervenants régionaux clés.

TDDC continuera d'animer des ateliers et des webinaires, ainsi que de participer à des conférences sur les technologies propres, telles que le Congrès mondial de l'énergie et le World Water Congress. TDDC maintiendra ses solides relations avec les fonctionnaires fédéraux et provinciaux en 2011, mettant pleinement à profit ses trois bureaux régionaux.

4.7. Communications

La Fondation entreprend un certain nombre d'initiatives de communications visant à diffuser de l'information sur les technologies de développement durable, ainsi qu'à mieux faire connaître ces technologies au Canada. Au cours de la dernière année, la Fondation a apporté son soutien et a participé activement à plusieurs conférences et ateliers importants sur le plan stratégique. Elle a notamment participé à huit activités avec des ministres fédéraux et d'autres hauts fonctionnaires provinciaux et fédéraux.

Conformément à l'entente de financement, la Fondation a publié le *Rapport annuel 2009 de TDDC*, le *Supplément au Rapport annuel 2009* et le *Plan d'entreprise 2010 de TDDC*. Chacun de ces documents a été produit et déposé à la Chambre des communes et au Sénat, puis distribué à différents ordres de gouvernement, à l'industrie et au secteur sans but lucratif.

De plus, le 11 mai 2010, TDDC a comparu devant le Comité sénatorial permanent de l'Énergie, de l'environnement et des ressources naturelles afin de discuter des exigences entourant la création d'un secteur canadien des technologies propres qui soit concurrentiel à l'échelle mondiale. Les discussions ont renfermé des recommandations sur une stratégie en matière d'énergie propre au Canada. Le 28 octobre 2009, TDDC a

comparu devant le Comité permanent pour les consultations prébudgétaires pour le budget de 2010 afin d'examiner l'état des marchés canadiens et mondiaux des technologies propres et le rôle des technologies de développement durable dans la nouvelle économie.

Entre le 1^{er} juillet 2009 et le 1^{er} juillet 2010, TDDC a fait l'objet d'une couverture médiatique de 136 articles. Les projets financés par TDDC ont également reçu l'attention des médias au cours de cette période grâce à plus de 327 articles portant sur les entreprises du portefeuille de la Fondation.

Au cours de la prochaine année, TDDC continuera d'évaluer de façon stratégique les occasions et les moyens de joindre les auditoires cibles. Cette évaluation englobera probablement les réussites des entreprises du portefeuille de TDDC, les campagnes médiatiques pour les projets du portefeuille, la participation à des conférences et à d'autres événements ainsi que des messages publicitaires dans des publications cibles. Enfin, la Fondation explorera l'utilisation accrue des médias sociaux afin de mieux faire connaître TDDC et les avantages des technologies propres.

4.8. Analyse d'investissement du développement durable

L'Analyse d'investissement du DD est une série d'études exhaustives menées par TDDC et qui portent sur le potentiel des technologies durables au sein des principaux secteurs économiques du Canada. Ces études évaluent les obstacles à l'adoption de technologies durables, dont les facteurs commerciaux, économiques et techniques. Les solutions envisagées sont conçues pour répondre aux besoins de l'industrie afin que cette dernière réalise la vision du secteur en question, telle qu'elle est définie par le marché ou le secteur privé. Ces études permettent de justifier un investissement pratique et informé des fonds publics par TDDC et d'autres entités. Jusqu'à ce jour, TDDC a rédigé et publié des analyses d'investissement du DD portant sur la production d'électricité renouvelable, les combustibles propres traditionnels (pétrole et gaz naturel), les carburants renouvelables (biocarburants), l'hydrogène, l'éco-efficacité des immeubles commerciaux et les transports.

Au début de 2010, TDDC a noué des partenariats avec deux sociétés d'experts-conseils, en association avec RNCAN et Environnement Canada, pour évaluer le rôle que pourrait jouer le Canada dans une économie mondiale faible en carbone. Ces partenariats ont donné lieu à l'élaboration et à la publication d'un rapport évaluant le potentiel mondial des technologies de développement durable émergentes du Canada. Cette étude représente la première de trois phases; les deuxième et troisième phases seront développées davantage dans la seconde moitié de 2010 et tout au long de 2011, selon la disponibilité des fonds.

5 MESURES ET RÉSULTATS – FONDS DE BIOCARBURANTS PROGEN

Le Fonds de biocarburants ProGen, mis sur pied en septembre 2007, vise à soutenir la création d'installations de démonstration à grande échelle, premières du genre, qui produiront les carburants renouvelables et les coproduits de la prochaine génération au Canada.

5.1. Mesures prises en 2010

Afin de faire connaître le Fonds de biocarburants ProGen ainsi que les enjeux d'importance pour l'Industrie des biocarburants de la prochaine génération, TDDC entreprend continuellement des initiatives de sensibilisation. Entre le 1^{er} juillet 2009 et le 30 juin 2010, TDDC a parlé et participé à dix conférences nord-américaines et internationales sur les biocarburants.

Tout au long de 2010, elle a organisé des activités de sensibilisation ciblant les entreprises chefs de file dans le but d'attirer des demandes de financement et d'en simplifier le processus. Cette activité de diffusion vise à cerner les possibilités de créer un volume de demandes de qualité. TDDC a rencontré sur une base régulière des intervenants de RNCAN, d'Environnement Canada, des gouvernements provinciaux et d'entités connexes afin de collaborer au développement de projets. La Fondation a aussi offert un soutien stratégique à des organismes de réglementation, dont le département de l'énergie des États-Unis.

5.2. Résultats en 2010

L'équipe du Fonds de biocarburants ProGen a déployé des efforts de sensibilisation en 2010, repérant dans le monde entier plus d'une centaine d'entreprises prometteuses de technologies de carburants renouvelables de la prochaine génération. Grâce à ces efforts, dix entreprises ont été retenues comme candidates sérieuses pour la mise en œuvre d'un projet sur les carburants renouvelables de la prochaine génération au Canada. Des discussions sont en cours afin de préparer ces entreprises à soumettre des demandes de financement.

Le Fonds de biocarburants ProGen a reçu une demande de financement à la fin de 2007; cependant, la technologie du procédé ainsi que le concept du projet ont été considérablement révisés depuis le dépôt de la demande. Par conséquent, aucun financement n'a encore été accordé. Tout au long de ces révisions, TDDC s'est soumise à un strict processus de diligence raisonnable relativement aux propositions du projet. Elle a aussi contribué à l'évaluation du projet en cernant les risques pertinents et en formulant les stratégies d'atténuation des risques appropriées. On prévoit recevoir deux autres demandes de financement de projet initial avant la fin de 2010.

6. PLAN FINANCIER

6.1. Subventions

TDDC continue de distribuer les fonds de façon efficace et efficiente, remplissant le mandat qui lui a été attribué en vertu de l'entente de financement. Au 30 juin 2010, la valeur marchande du portefeuille d'investissements du Fonds Technologies du DD se chiffrait à 414 millions \$, et celle du Fonds de biocarburants ProGen, à 57 millions \$. Il convient de noter que les sommes du Fonds de biocarburants ProGen proviennent du gouvernement en fonction des exigences relatives au flux de trésorerie, et conformément à l'entente de financement avec le gouvernement du Canada (les deux montants sont calculés après les frais opérationnels et les dépenses de projet). Ces soldes incluent l'intérêt couru, ainsi que les fonds affectés, mais non encore déboursés pour les projets financés.

6.2. Budget

Le budget de fonctionnement prévu pour le Fonds Technologies du DD est d'environ 11,7 millions \$ en 2011 et le budget préliminaire de 2012 est de 12 millions \$. Quant au FBPG, le budget de fonctionnement prévu pour 2011 est de 2,2 millions \$ et le budget préliminaire de 2012, de 3 millions \$. Les ressources humaines nécessaires pour remplir les obligations de l'entente de financement du Fonds de biocarburants ProGen sont en place; elles sont économiques parce que la plupart du temps ces ressources sont appliquées à la gestion et à l'exploitation du Fonds Technologies du DD. En effet, le Fonds de biocarburants ProGen dépend du Fonds Technologies du DD et se voit affecter une partie des frais généraux de ce dernier en fonction de l'utilisation du personnel.

6.3. Affectations et débours

Les débours annuels pour les projets devraient se chiffrer autour de 50 à 55 millions \$ en 2010, de 60 millions \$ en 2011 et de 80 millions \$ en 2012. En juin 2010, 478 millions \$ du Fonds Technologies du DD avaient été versés et les 72 millions \$ restants devraient l'être d'ici le 30 juin 2011 (on suppose qu'il y aura une autre une recapitalisation en 2011).

Dans le cas du Fonds de biocarburants ProGen, une somme de 200 millions \$ a été allouée pour être déboursée entre 2012 et 2015, assujettie au processus de diligence raisonnable, au développement initial, à la décision finale d'investir des parties concernées et à l'approbation du Conseil d'administration de TDDC. Selon les estimations les plus probables, des montants à attribuer de l'ordre de 190 millions \$ seront soumis au Conseil de TDDC entre le quatrième trimestre de 2010 et le deuxième trimestre de 2012.

7. RISQUES ET MESURES D'ATTÉNUATION

Dans le cadre de sa stratégie globale de gestion des risques, TDDC détermine, évalue et surveille régulièrement les risques commerciaux et organisationnels existants et nouveaux. Pour chacun de ces risques, TDDC élabore et met en œuvre (le cas échéant) une stratégie d'atténuation des risques. Les problèmes actuels qui peuvent poser des risques pour le Fonds Technologies du DD au cours des 12 prochains mois (et qui sont examinés en détail plus loin dans le présent rapport) comprennent les suivants :

- Risque lié à la réglementation
- Risque lié à l'économie ou au marché
- Risque lié à une éventuelle recapitalisation
- Risque lié à la capacité des candidats
- Risque lié à l'achèvement des projets
- Risque lié à l'investissement complémentaire

Les aspects actuels pouvant comporter des risques pour le Fonds de biocarburants ProGen comprennent les suivants :

- Risque lié à l'économie ou au marché
- Risque lié à l'état de préparation de la technologie
- Risque lié au marché financier
- Risque lié à la réglementation

La Fondation poursuivra son travail avec les intervenants, y compris les promoteurs de technologies, l'industrie, les organismes financiers et les gouvernements, afin de cerner ces risques ainsi que d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies d'atténuation des risques.



Énoncé de mission

Objectif A :

TDDC constituera le principal catalyseur en vue de la construction de l'infrastructure du développement durable au Canada.

Objectif du Fonds

Objectif B :

Mettre au point et démontrer de nouvelles technologies de développement durable (TDD) axées sur les changements climatiques, la pureté de l'air, la propreté de l'eau et la salubrité des sols afin de progresser vers un développement durable.

Activités :

- 1
- 2
- 3
- 9

Objectif C :

Promouvoir et encourager la collaboration et le partenariat innovateurs entre divers acteurs des secteurs privé, universitaire et sans but lucratif afin de canaliser et de renforcer la capacité canadienne à développer et à démontrer des TDD axées sur les changements climatiques, la pureté de l'air, la propreté de l'eau et la salubrité des sols.

Activités :

- 3
- 4
- 5
- 7
- 8

Objectif D :

Assurer la diffusion rapide par les candidates financés des nouvelles TDD dans les secteurs pertinents du marché à l'échelle du Canada.

Activités :

- 1
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9

Activités

1 Protéger l'investissement de TDDC

Effectuer les contrôles de diligence nécessaire et faire preuve d'excellence dans la définition de contrats et la gestion de projets. Intégrer les activités de financement dans le secteur financier et éventuellement compléter d'autres programmes.

2 Financement de projets

Investir dans des partenariats de collaboration créatifs (entre de multiples acteurs de la chaîne d'innovation) qui permettent le développement et la démonstration en temps utile de solutions technologiques axées sur les changements climatiques, la pureté de l'air, la propreté de l'eau et la salubrité des sols.

3 Attirer des capitaux vers les technologies propres

Attirer des capitaux supplémentaires vers les technologies propres et rendre la communauté financière plus réceptive au développement durable.

4 Créer des consortiums de mise en marché

Créer et encourager la collaboration et le partenariat innovateurs dans les secteurs privé, universitaire et sans but lucratif.

5 Promouvoir des projets hors portefeuille

Promouvoir des relations qui permettent d'accélérer la diffusion des TDD sur le marché.

6 Trouver des solutions aux obstacles à l'adoption

Communiquer avec les intervenants et les partenaires pour trouver des solutions et intercéder relativement aux obstacles sur les marchés, à la politique de l'énergie, à la disponibilité de capitaux, aux codes et aux normes de produits, et à la réglementation.

7 Activités de diffusion

Augmenter la capacité des secteurs économiques à accéder à un financement des projets et améliorer leur capacité de gestion.

8 Communications

Former, sensibiliser et promouvoir les avantages des technologies liées au développement durable.

9 Analyse d'investissement du DD

Exécuter l'Analyse d'investissement du DD et développer une stratégie pour le développement durable.

Résultats

Formation de consortiums permettant de combler le bris structurel (fossé avant le capital-risque) dans la chaîne d'innovation.

Création d'alliances avec des organismes qui soutiendront la diffusion de technologies.

Contribution à des projets visant à développer et à démontrer des technologies / surmonter le manque de financement.

Politique de recommandation visant à influencer les politiques d'investissement, d'innovation et d'énergie.

Amélioration de la capacité des groupes d'intervenants et de partenaires en matière de TDD.

Amélioration des connaissances, sensibilisation et participation au développement durable – dans tous les secteurs.

Feuilles de route sectorielles, analyse d'investissement, comparaison de la capacité canadienne de développement durable, politiques de recommandation.

Résultats / répercussions

Contributions du secteur privé multipliées par deux ou trois dans le portefeuille de financement.

Soutien de suivi. Investissements à la suite des investissements de TDDC.

Solutions technologiques aux problèmes de changements climatiques, de pureté de l'air, de propreté de l'eau et de salubrité des sols.

Augmentation du marché des TDD.

Activation des connaissances, sensibilisation et participation au secteur du DD (investissement, propriété intellectuelle, organisations/entreprises).

Augmentation des récepteurs sur le marché et de la réceptivité aux TDD. Stratégie nationale de TDD.

Transformation du marché des TDD.

Répercussions / bienfaits environnementaux.

Amélioration du profil du Canada et des entreprises canadiennes en matière de changements climatiques et de TDD.

Meilleure diffusion et acceptation sur les marchés des TDD.

Amélioration de l'infrastructure des TDD au Canada.

Énoncé de mission

Mission de TDDC

TDDC constituera le principal catalyseur en vue de la construction de l'infrastructure du développement durable au Canada.

Objectif du Fonds

Objectif du Fonds de biocarburants ProGen (c)

Favoriser la conservation et la croissance des compétences technologiques et de la capacité innovatrice pour la production des carburants renouvelables de la prochaine génération.

Activités/portée du travail

- 1
- 2
- 3
- 4

Objectif du Fonds de biocarburants ProGen (a)

Encourager la création d'installations de démonstration novatrices à grande échelle qui produiront les carburants et les coproduits de la prochaine génération.

Activités/portée du travail

- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7

Objectif du Fonds de biocarburants ProGen (b)

Découpler les effets du développement durable issus de la production et de l'utilisation de carburants renouvelables au Canada.

Activités/portée du travail

- 3
- 4
- 5
- 6
- 7

Activités/portée du travail

1 Sensibilisation :
Grâce à une recherche à l'étranger et parmi les projets appuyés par le Fonds Technologies du DD, trouver des technologies qui permettraient à leurs propriétaires de se porter candidats.

2 Développer la base de connaissances de TDDC :
Mener des études sur l'industrie des biocarburants et en recueillir les données, établir une liste d'experts et la tenir à jour.

3 Sélectionner les projets admissibles :
Guider et conseiller les promoteurs. Le promoteur élabore une demande de financement. Faire un examen de la diligence raisonnable de la demande de financement, y compris les critères d'admissibilité et l'état de préparation de la technologie.

4 Participer au processus d'assurance du projet pour les phases de préconstruction :
Contrôler, conseiller, aider à la planification. Les experts effectuent un examen de la diligence raisonnable du rapport d'étape, font des recommandations au Comité d'examen des projets et au Conseil pour les décisions.

5 Contribuer à structurer le financement de projet :
Apporter son aide et prodiguer des conseils quant à la structure de financement.

6 Participer à titre d'investisseur actif en construction, mise en service et exploitation d'usine :
Contrôler, conseiller, aider, dénier les obstacles, contribuer aux solutions.

7 Rembourser/clôturer :
L'usine rembourse l'investissement FBPG et/ou opère pendant 10 ans.

Résultats

Sensibilisation, considération du financement du FBNG pour les projets potentiels, amélioration du flux/volume de demandes.

Décision de financer ou non stade suivant.

Acheminer les fonds aux projets ou mettre fin aux projets.
Protéger les fonds publics.

Employer des services professionnels.
Effets du capital de placement.

Acheter des biens d'équipement, employer des travailleurs.

Achats – Intrants, déchets ou cultures vivaces de terres marginales.

Produire des carburants renouvelables et des coproduits de la prochaine génération.

Résultats/Impacts

Apprentissage, améliorations techniques, développement des compétences avec les entreprises et dans le cadre des projets, renforcement de projet.

Technologie éprouvée à l'échelle commerciale.

Expertise canadienne accrue pour la production de biocarburants de la prochaine génération.

Avantage à l'entreprise qui a pris l'initiative.

Développer ou reproduire l'usine et/ou la technologie autorisée.

Réduire la sensibilité du prix de la matière première / de l'approvisionnement.

Avantages économiques nets de la consommation réduite de carburants et de produits à base d'hydrocarbures, processus de production plus propre, retours privés aux investisseurs et aux propriétaires d'intrants.

Avantages pour les propriétaires d'intrants.

Remplacer l'essence et le diesel, aider répondre à la norme sur les carburants renouvelables.

Avantages environnementaux liés à l'éthanol à base de céréales et/ou aux combustibles hydrocarbonés, fabrication plus propre de coproduits.

Les coproduits remplacent les produits des sources traditionnelles.

Encourager le secteur financier à participer, améliorer l'accès au financement pour les projets ultérieurs.



TECHNOLOGIES DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE CANADA^{MC}

**Technologies du développement
durable Canada**

45 rue O'Connor, bureau 1850
Ottawa (Ontario) K1P 1A4

Téléphone: 613.234.6313
Télécopieur: 613.234.0303

info@sdtc.ca